



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 14 avril 2011
17 h**

**Séance tenue le jeudi 14 avril 2011
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, M. Michael Applebaum, Mme Elaine Ayotte, Mme Manon Barbe, M. Richard Bélanger, M. Michel Bissonnet, Mme Marie Cinq-Mars, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Gilles Deguire, M. Francis Deroo, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, Mme Dida Berku, à titre de représentante du maire de la Ville de Côte-St-Luc, M. Edward Janiszewski, M. Errol Johnson, M. Pierre Mainville, M. Beny Masella, M. Bill McMurchie, M. Tony Di Genaro, à titre de représentant du maire de la Ville de Kirkland, M. Luis Miranda, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. Peter F. Trent, M. Claude Trudel, Mme Maria Tutino et Mme Monique Worth.

ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU *RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS* :

M. David Pollock.

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU *RÈGLEMENT SUR LES TRAITEMENT DES ÉLUS* :

M. George McLeish et M. William Steinberg.

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Madame Manon Barbe agit à titre de porte parole de l'assemblée.

Il est proposé par M. Manon Barbe

appuyé par M. Peter F. Trent

de désigner M. Claude Trudel président de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

1 - Période de questions du public

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Murray Levine	M. Gérald Tremblay	Vélo Québec / Support à divers organismes de charité pour le soutien technique – Création d'une nouvelle fondation du maire

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 15.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Peter F. Trent	M. Gérald Tremblay	Aide gouvernementale afin de réduire les coûts reliés aux régimes de retraites / Compensation pour les obligations du Service de police (33 M\$)
Mme Dida Berku	M. Gérald Tremblay (M. Richard Deschamps)	Représentation des villes liées au comité de gouvernance des grands projets / projet Royalmount / Cavendish / Cavendish à traiter comme un grand projet

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 30.

CG11 0096**Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération**

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 14 avril 2011, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

CG11 0097

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 24 mars 2011

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 24 mars 2011 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 11 avril 2011 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président de l'assemblée appelle le point «Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif».

4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal du 19 février au 11 mars 2011.

4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 19 février au 11 mars 2011.

4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes du 19 février au 11 mars 2011.

CG11 0098

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la commission de la sécurité publique sur l'arme à impulsion électrique (AIE), avantages et inconvénients

La porte-parole de l'assemblée dépose la Réponse du comité exécutif au rapport de la Commission de la sécurité publique suite à l'étude publique menée sur l'arme à impulsion électrique (AIE), avantages et inconvénients et le conseil en prend acte.

04.04 1112714002

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point «Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil».

Aucun document n'est déposé.

6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point «Dépôt de rapports des commissions du conseil».

CG11 0099

Dépôt du rapport de la commission mixte ad hoc pour l'étude du projet de radiocommunication vocale commun à l'ensemble des intervenants en sécurité publique

M. Francis Deroo dépose le rapport de la commission mixte ad hoc pour l'étude du projet de radiocommunication vocale commun à l'ensemble des intervenants en sécurité publique et le conseil en prend acte.

06.01

CG11 0100

Dépôt du rapport de la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures sur l'industrie du taxi

M. Edgar Rouleau dépose le rapport de la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures sur l'industrie du taxi et le conseil en prend acte.

06.02

7- Dépôt

Le président de l'assemblée appelle le point «Dépôt»

CG11 0101

Dépôt du rapport du comité de vérification de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010

La porte-parole de l'assemblée dépose le rapport du comité de vérification de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010 et le conseil en prend acte.

07.01

CG11 0102

Dépôt de rapports de gestion du Service de police de la Ville de Montréal pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010

La porte-parole de l'assemblée dépose le rapport de gestion du Service de police de la Ville de Montréal pour les mois de septembre et octobre 2010 ainsi que le rapport de gestion pour le mois de novembre 2010, et le conseil en prend acte.

07.02 1110582001

- 7.03 Dépôt de la résolution 2011-03-096 du conseil municipal de la Ville de Beaconsfield – Participation à l'événement «Heure de la Terre».
- 7.04 Dépôt de la résolution 11-03-08 du conseil municipal de la Ville de Mont-Royal – Participation à l'événement « Heure de la Terre ».

CG11 0103

Dépôt du rapport financier annuel, incluant les états financiers et le rapport des vérificateurs de la Ville, pour l'année se terminant le 31 décembre 2010

La porte-parole de l'assemblée dépose le rapport financier vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010 et le conseil en prend acte.

07.05 1113592002

CG11 0104

Dépôt des états financiers vérifiés de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance pour l'année 2010

La porte-parole de l'assemblée dépose les états financiers vérifiés de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance pour l'année 2010 et le conseil en prend acte.

07.06

CG11 0105

Dépôt de la liste des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'agglomération

La porte-parole de l'assemblée dépose la liste des membres du conseil municipal siégeant au conseil d'agglomération à savoir :

- M. Gérald Tremblay;
- M. Michael Applebaum;
- Mme Élane Ayotte;
- Mme Manon Barbe;
- M. Richard Bélanger;
- M. Michel Bissonnet;
- Mme Marie Cinq-Mars;
- M. Claude Dauphin;
- M. Gilles Deguire;
- M. Richard Deschamps;
- M. Alan DeSousa;
- M. Benoît Dorais;
- M. Pierre Mainville;
- M. Luis Miranda;
- M. Claude Trudel;
- Mme Monique Worth;
- Mme Helen Fotopulos, remplaçante du maire

et le conseil en prend acte.

07.07

- 7.08 Dépôt de la résolution CM11 091 du conseil municipal de la Cité de Dorval – Transports de générateurs de vapeur radioactifs par les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.
- 7.09 Dépôt de la liste des membres du comité exécutif et de la résolution désignant le président et les vice-présidents du comité exécutif.

11 - Dépôt de pétitions

Le président de l'assemblée appelle le point «Dépôt de pétitions»

Aucun document n'est déposé.

15 - Déclaration

Le président de l'assemblée appelle le point « Déclaration ».

Aucun document n'est déposé.

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

de réunir, pour fins d'études, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG11 0106

Octroyer un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c., Division Construction Louisbourg pour la reconstruction des conduites d'eau de 900 mm et 1200 mm dans la rue et le parc Saint-Patrick (Phase 1) - Dépense totale de 2 148 904,62 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 9986 - (10 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 mars 2011 par sa résolution CE11 0412;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 148 904,62 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux de reconstruction des conduites d'eau de 900 mm et 1200 mm dans la rue et le parc Saint-Patrick (Phase 1), comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Louisbourg SBC, s.e.c., Division Construction Louisbourg, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 2 046 372,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 9986 ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Bill McMurchie
Mme Maria Tutino

20.01 1113184001

CG11 0107

Approuver le projet d'entente entre La Fabrique de la paroisse St-Germain Outremont et la Ville de Montréal pour la réalisation de travaux

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 mars 2011 par sa résolution CE11 0397;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

d'approuver l'entente entre La fabrique de la paroisse St-Germain Outremont et la ville de Montréal visant la réalisation de travaux.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1104560003

CG11 0108

Octroyer un contrat de gré à gré à Quest Software pour l'obtention d'une licence corporative du logiciel TOAD aux fins du support et de l'entretien d'applications basées sur l'environnement Oracle de la Ville, pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2014, au prix total approximatif de 136 298,33 \$ US, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 23 mars 2011 par sa résolution CE11 0376;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

- 1- d'octroyer, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Quest Software pour le renouvellement d'une licence corporative du logiciel TOAD aux fins du support et de l'entretien d'applications basées sur l'environnement Oracle de la Ville, pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2014, au prix total approximatif de 136 298,33 \$ US, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 7 février 2011;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1100737001

CG11 0109

Accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ à Intégration Jeunesse du Québec inc., organisme à but non lucratif, pour l'année 2011, pour la formation d'assistants-surveillants-sauveteurs et moniteurs de camp de jour, dans le cadre de l'Entente administrative MESS - Ville, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2009-2011)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 mars 2011 par sa résolution CE11 0424;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ à Intégration jeunesse du Québec inc., pour la formation d'assistants-surveillants-sauveteurs et moniteurs de camp de jour; pour l'année 2011, dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et la Ville de Montréal (2009-2011) ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1111643001

CG11 0110

Résilier le contrat de construction octroyé à la firme Lux Dev (CG09 0463) pour l'aménagement du poste de quartier 8 dans l'arrondissement de Lachine

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 mars 2011 par sa résolution CE11 0416;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

- 1- de résilier le contrat de construction (12779) avec la firme Lux Dev ;
- 2- de mandater le représentant de la Ville au sens du contrat pour finaliser le dossier et s'entendre sur les travaux exécutés et les dépenses encourues, tel que stipulé à l'article 10.2 des clauses administratives générales.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1113286001

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de réunir, pour fins d'études, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG11 0111

Octroyer un contrat à Compagnie Électrique Britton Itée pour la réalisation des travaux de remplacement des sous-stations électriques des galeries de filtration à l'usine de production d'eau potable Atwater - Dépense totale de 8 984 801,83 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 9868 (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 mars 2011 par sa résolution CE11 0417;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense de 8 984 801,83\$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de remplacement des sous-stations électriques des galeries de filtration à l'usine de production d'eau potable Atwater , comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à la Cie Électrique Britton inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 8 634 801,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 9868 ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Bill McMurchie
Mme Maria Tutino

20.06 1112982003

CG11 0112

Résilier le contrat de services professionnels octroyé à Ameresco Québec inc. (CG08 0384) relativement à la réalisation d'études, de plans et devis et la surveillance de travaux visant à implanter des projets d'efficacité énergétique d'une valeur de 537 938 \$

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 23 mars 2011 par sa résolution CE11 0377;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de résilier le contrat de services professionnels octroyé à Ameresco Québec inc. pour la réalisation d'études, de plans et devis et la surveillance de travaux visant à implanter des projets d'efficacité énergétique (CG08 0384).

Adopté à l'unanimité.

20.07 1103777002

CG11 0113

Autoriser une dépense additionnelle de 18 737,81 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat de services professionnels octroyé à 9062-0477 Québec inc. (Éclairage public) (CE08 1914) pour la révision des esquisses, le développement du design et des plans et devis, le suivi et la mise en oeuvre du plan lumière pour la rue McGill, majorant ainsi le montant total du contrat de 94 743,89 \$ à 113 481,70 \$, taxes incluses / Approuver l'addenda no 1 à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 mars 2011 par sa résolution CE11 0418;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 18 737,81\$, taxes incluses, pour la révision des esquisses, le développement du design et des plans et devis, le suivi et la mise en oeuvre du plan lumière pour la rue McGill ;
- 2- d'approuver le projet de convention modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et 9062-0477 Québec inc. (Éclairage public) (CE08 1914), majorant ainsi le montant total du contrat de 94 743,89 \$ à 113 481,70 \$, taxes incluses ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1110687001

CG11 0114

Octroyer un contrat de services professionnels à Dolmen Psychologie Industrielle inc. pour l'évaluation psychométrique des aspirants policiers et des préposés aux communications d'urgence pour une période n'excédant pas deux ans, pour une somme maximale de 260 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10-11383 (2 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 23 mars 2011 par sa résolution CE11 0378;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Dolmen Psychologie Industrielle inc, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'évaluation psychométrique des aspirants policiers et des préposés aux communications d'urgence, pour une somme maximale de 260 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10-11383 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention.
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1104464012

CG11 0115

Approuver la répartition et la distribution de l'enveloppe dédiée aux centres locaux de développement (CLD) provenant du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour l'année 2011-2012

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 mars 2011 par sa résolution CE11 0420;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

- 1- d'approuver la répartition et la distribution du financement de 15 580 927 \$ provenant du gouvernement du Québec pour l'année 2011-2012 aux Centres locaux de développement (CLD) ainsi que de l'engagement de la Ville de 880 000 \$ contenu dans l'entente du 26 février 2009 avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la façon décrite dans le document joint au sommaire décisionnel, représentant une somme totale de 16 460 927 \$;
- 2- de mandater la Direction du développement économique et urbain pour assumer le suivi financier et administratif de ce dossier auprès des arrondissements, des villes reconstituées, des organismes et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le tout en conformité avec les exigences de ce dernier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1111180001

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

de réunir, pour fins d'études, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG11 0116

Approuver le renouvellement de l'entente entre Aéroports de Montréal (ADM) et la Ville de Montréal pour la fourniture de services spéciaux du Service de police de la Ville de Montréal, pour une période de 5 ans

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 23 mars 2011 par sa résolution CE11 0380;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

- 1- d'approuver le renouvellement de l'entente entre Aéroports de Montréal et la Ville de Montréal relativement à la fourniture de services spéciaux par l'intermédiaire du Service de police, pour une période de cinq ans, du 1^{er} novembre 2009 au 31 octobre 2014;
- 2- de maintenir l'augmentation temporaire de l'effectif policier permanent de 36 postes pour toute la durée du projet;

- 3- d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1092986001

CG11 0117

Autoriser une dépense additionnelle de 133 786,30 \$, taxes incluses, pour le remplacement de l'ozoneur n° 4 à l'usine Charles-J.-Des Baillets et pour la conversion de l'ozoneur existant (PDA 17000) pour un fonctionnement à l'oxygène dans le cadre du contrat accordé à John Meunier inc. (CM03 0478) majorant ainsi le montant total du contrat de 2 646 600 \$ à 2 780 386,30 \$, taxes incluses / Approuver un projet d'addenda à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2011 par sa résolution CE11 0466;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 133 786,30 \$ taxes incluses, pour le remplacement de l'ozoneur n°4 à l'usine Charles J. Desbaillets ;
- 2- d'approuver le projet d'addenda n° 1 et transaction entre John Meunier inc. et la Ville de Montréal majorant ainsi le montant total du contrat initial (CM03 0478) de 2 646 600 \$ à 2 780 386,30 \$ taxes incluses ;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Bill McMurchie
Mme Maria Tutino

20.12 1100598001

CG11 0118

Accorder un contrat de services professionnels aux firmes d'huissiers « Hainault Gravel, huissiers de justice inc. », « Paquette et Associés, S.E.N.C.R.L., huissiers de justice », « Saulnier Robillard Lortie, huissiers de justice inc. », « Valade et associés s.e.n.c. huissiers de justice » pour la somme de 1 841 900 \$, par année, pour les années 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 - Dépense totale de 9 209 500 \$ - Appel d'offres public 11-11559 (6 soum.) / Approuver 4 projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2011 par sa résolution CE11 0475;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 841 900 \$ par année pour les années 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 pour une dépense totale de 9 209 500 \$ pour la fourniture de services professionnels d'huissiers de justice ;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel « Hainault Gravel huissiers de justice inc. », « Paquette et Associés, S.E.N.C.R.L., Huissiers de justice », « Saulnier Robillard Lortie, huissiers de justice Inc. », « Valade et associés s.e.n.c. Huissiers de justice » ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 841 900 \$ par année pour les années 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11559 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1115304001

CG11 0119

Accorder un contrat à GSI Environnement inc. pour le traitement par compostage de 20 000 tonnes par année de résidus verts (OPTION A), pour une durée de deux ans, au prix total approximatif de 3 199 564,20 \$, taxes incluses (2 soum.) / Accorder un contrat à 142975 Canada Ltée (Mironor) pour le traitement par compostage de 15 000 tonnes par année de résidus mélangés, soit verts et alimentaires (OPTION B), pour une durée de deux ans, au prix total approximatif de 2 268 887,25 \$, taxes incluses (1 seul soum.) Dépense totale de 6 015 297,69 \$, taxes et incidences incluses - Appel d'offres public 10-11491

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2011 par sa résolution CE11 0468;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 6 015 297,69 \$, taxes incluses, pour le traitement par compostage par les firmes ci-après mentionnées, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à GSI Environnement inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de deux (2) ans, le contrat pour le traitement par compostage de 20 000 tonnes par année de résidus verts (OPTION A), aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 3 199 564,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no. 10-11491;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire 142975 Canada Ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, pour une période de deux (2) ans, le contrat pour le traitement par compostage de 15 000 tonnes par année de résidus mélangés, soit verts et alimentaires (OPTION B), aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 2 268 887,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no. 10-11491;

- 4- d'autoriser la Direction de l'environnement et du développement durable à virer aux arrondissements les crédits budgétaires nécessaires à la collecte et au transport des résidus verts sur leur territoire, sur présentation de la résolution de l'octroi ou de la modification d'un contrat à cet effet, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1112621001

CG11 0120

Autoriser une dépense additionnelle de 153 800 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation des équipements requis pour le contrôle du secteur de la filtration de l'usine de production d'eau potable Atwater, dans le cadre du contrat accordé à Les contrôles I.S.I. controls inc. (CG09 0232), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 791 836,71 \$ à 2 945 636,71 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2011 par sa résolution CE11 0471;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 153 800 \$ taxes incluses, pour la fourniture et l'installation des équipements requis pour le contrôle du secteur de la filtration de l'usine de production d'eau potable Atwater, dans le cadre du contrat accordé à Les contrôles I.S.I. controls inc. (CG09 0232), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 791 836,71 \$ à 2 945 636,71 \$, taxes incluses ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Bill McMurchie
Mme Maria Tutino

20.15 1112982001

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de réunir, pour fins d'études, les articles 20.16 et 20.17 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG11 0121

Autoriser une dépense additionnelle de 52 300 \$ pour compléter les travaux d'aménagement du bureau de poste et du centre d'impression situés au 5800, rue Saint-Denis et majorer la dépense autorisée payable au locateur, la compagnie 3928446 Canada inc. (CG10 0250) de 1 572 479,69 \$ à 1 624 779,69 \$

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2011 par sa résolution CE11 0474;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 52 300 \$ pour compléter les travaux d'aménagement du bureau de poste et du centre d'impression numérique situés au 5800, rue Saint-Denis, payable au locateur 3928446 Canada inc.;
- 2- de majorer la dépense autorisée payable au locateur, 3928446 Canada inc., pour les travaux d'aménagement de 1 572 479,69 \$ à 1 624 779,69 \$;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1101195012

CG11 0122

Approuver le projet de convention de services professionnels entre la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière et la Ville de Montréal pour la réalisation de fouilles archéologiques dans les secteurs est et ouest de la place d'Youville, pour une somme maximale de 1 200 000 \$, taxes incluses, et par lequel la Ville s'engage à réaliser des travaux de réfection et d'amélioration des bâtiments lui appartenant et mis à la disposition de la Société, aux fins du musée, pour une somme maximale de 1 000 000 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2011 par sa résolution CE11 0476;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation de fouilles archéologiques dans les secteurs est et ouest de la place d'Youville, dans le cadre de la réalisation de la phase 1 du projet d'expansion du musée et des travaux préalables à l'aménagement de la place d'Youville, pour une somme maximale de 1 200 000 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention et par lequel la Ville s'engage à réaliser des travaux de réfection et d'amélioration d'une valeur de 1 000 000 \$ aux bâtiments lui appartenant et mis à la disposition de la Société aux fins du musée ;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1100387001

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

de réunir, pour fins d'études, les articles 30.01 à 30.03 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG11 0123

Approuver une modification à la Politique de gestion contractuelle afin de permettre la tenue de concours d'architecture et de design

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 mars 2011 par sa résolution CE11 0429;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

d'approuver une modification à la Politique de gestion contractuelle afin de permettre la tenue de concours d'architecture et de design.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1113631001

CG11 0124

Adopter une résolution fixant le taux au mètre cube de l'eau en fonction des coûts réels relatifs à l'alimentation en eau potable, aux fins de l'établissement de la quote-part pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2010)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2011 par sa résolution CE11 0495;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

d'adopter la résolution suivante :

Vu l'article 68 du décret 1229-2005, tel que modifié par l'article 34 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, chapitre 19) et par l'article 112 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* (L.Q. 2010, chapitre 18) qui prévoit que les coûts relatifs à l'alimentation en eau assurée par la municipalité centrale sur son territoire et sur celui des municipalités reconstituées sont partagés entre elle et les municipalités reconstituées par le biais d'une quote-part établie en fonction de la consommation réelle attribuable au territoire de chacune;

Vu que les coûts réels relatifs à l'alimentation en eau assurée par la Ville de Montréal sur son territoire et sur celui des municipalités reconstituées pour l'exercice financier 2010 ont été déterminés lors du dépôt des états financiers de cet exercice;

Vu le Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts pour l'alimentation en eau potable par les municipalités liées (exercice financier 2010) (RCG10-027);

Le conseil d'agglomération décrète que :

aux fins de l'établissement de la quote-part prévue à l'article 68 du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1225-2005) représentant les coûts réels relatifs à l'alimentation en eau assurée par la Ville de Montréal sur le territoire des municipalités liées, le taux est établi à 0,0945 \$/m³ pour l'exercice financier 2010.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Bill McMurchie
Mme Maria Tutino

30.02 1110376001

CG11 0125

Approuver la programmation supplémentaire de projets liés au protocole d'entente de 140 M\$ avec le gouvernement du Québec pour les projets inclus dans la stratégie « Imaginer-Réaliser Montréal 2025 » par l'ajout du projet du Cinéma Parallèle

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 8 avril 2011 par sa résolution CE11 0505;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

d'approuver la programmation supplémentaire de projets liés au protocole d'entente de 140 M\$ avec le gouvernement du Québec pour les projets inclus dans la stratégie « Imaginer-Réaliser Montréal 2025 » par l'ajout du projet d'acquisition des salles de l'eXcentris par le Cinéma Parallèle.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1114784001

CG11 0126

Avis de motion - Règlement du conseil d'agglomération modifiant le réseau de voirie artériel des voies de circulation

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mme Manon Barbe de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant le réseau de voirie artériel des voies de circulation », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1114520001

CG11 0127

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 31 064 000 \$ pour la réalisation de projets déterminés dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2008-2012, ainsi que divers travaux d'aménagement et de mise en valeur du domaine public dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal et dans les secteurs d'intérêt patrimonial

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mme Manon Barbe de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé «Règlement autorisant un emprunt de 31 064 000 \$ pour la réalisation de projets déterminés dans le cadre de l'entente sur le développement culturel 2008-2012 ainsi que divers travaux d'aménagement et de mise en valeur du domaine public dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal et dans les secteurs d'intérêt patrimonial », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1110687002

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

de réunir, pour fins d'études, les articles 42.01 à 42.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG11 0128

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments industriels (Programme Réussir@Montréal - Industrie) (RCG 07-029)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments industriels (Programme Réussir@Montréal - Industrie) (RCG 07-029) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 2 mars 2011 par sa résolution CE11 0260;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé «Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments industriels (Programme Réussir@Montréal - Industrie) (RCG 07-029)».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1101179004

Règlement RCG 07-029-4

CG11 0129

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2011) (RCG 10-025)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2011) (RCG 10-025) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 9 mars 2011 par sa résolution CE11 0298;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé «Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2011).

Adopté à l'unanimité.

42.02 1100149003

Règlement RCG 10-025-1

CG11 0130

Adoption - Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (Écoterritoire de la trame verte de l'Est - parc industriel Armand-Chaput)

Attendu qu'une copie du Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) (Écoterritoire de la trame verte de l'Est - parc industriel Armand-Chaput) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance ;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture ;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel ;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 16 mars 2011, par sa résolution CE11 0362 ;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) » (Écoterritoire trame verte de l'Est – parc industriel Armand-Chaput).

Adopté à l'unanimité.

42.03 1100783009

Règlement RCG 11-007

CG11 0131

Adoption - Règlement sur la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats

Attendu qu'une copie du Règlement sur la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 16 mars 2011 par sa résolution CE11 0366;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats ».

Adopté à l'unanimité.

42.04 1110573002

Règlement RCG 11-008

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

de réunir, pour fins d'études, les articles 51.01 à 51.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG11 0132

Désigner un membre pour siéger au sein du comité d'investissement commun (CIC) pour la gestion des fonds FLI/SOLIDE de même qu'au fonds d'affection d'origine externe de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont-Petite-Patrie

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 mars 2011 par sa résolution CE11 0430;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

de désigner M. Clément Arnaud, nouveau commissaire au développement économique dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, pour siéger au sein du comité d'investissement commun (CIC) pour la gestion des fonds FLI/SOLIDE, de même qu'au fonds d'affectation d'origine externe de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont-Petite-Patrie, et ce, en remplacement de M. Michel Gagné qui occupait ce poste jusqu'en novembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1110963015

CG11 0133**Nominations aux commissions permanentes du conseil d'agglomération**

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

- 1- de nommer, à compter du 14 avril 2011, les membres suivants à la Commission conjointe sur la culture, le patrimoine et les sports;
 - Mme Michèle D. Biron
 - représentant d'une ville liée (à venir)
 - M. Vincenzo Cesari
 - Mme Josée Troïlo
 - Mme Chantal Rossi
 - M. Gilles Déziel
 - représentant d'une ville liée (à venir)
- 2- de désigner, parmi ceux-ci, Mme Michèle D. Biron, à titre de présidente de cette commission ainsi qu'un représentant d'une ville liée (à venir), à titre de vice-président(e);
- 3- de nommer, à compter du 14 avril 2011, les membres suivants à la Commission conjointe sur le développement social et la diversité montréalaise;
 - Mme Maria Calderone
 - représentant d'une ville liée (à venir)
 - M. Mario Battista
 - Mme Lise Poulin
 - Mme Ana Nunes
 - Mme Huguette Roy
 - représentant d'une ville liée (à venir)
- 4- de désigner, parmi ceux-ci Mme Maria Calderone, à titre de présidente de cette commission ainsi qu'un représentant d'une ville liée (à venir), à titre de vice-président(e);
- 5- de nommer, à compter du 14 avril 2011, les membres suivants à la Commission conjointe sur les transports et les travaux publics;
 - M. Luis Miranda
 - représentant d'une ville liée (à venir)
 - M. Lionel Perez
 - M. François Robert
 - M. Maurice Cohen
 - Mme Véronique Fournier
 - représentant d'une ville liée (à venir)
- 6- de désigner, parmi ceux-ci M. Luis Miranda, à titre de président de cette commission ainsi qu'un représentant d'une ville liée (à venir), à titre de vice-président(e);
- 7- de nommer, à compter du 14 avril 2011, les membres suivants à la Commission conjointe sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs;
 - M. Richard Bélanger
 - représentant d'une ville liée (à venir)
 - Mme Ginette Marotte
 - M. Giovanni Rapana
 - M. Dominic Perri
 - Mme Chantal Rossi
 - Mme Michelle Di Genova Zammit
 - représentant d'une ville liée (à venir)
- 8- de désigner, parmi ceux-ci M. Richard Bélanger à titre de président de cette commission ainsi qu'un représentant d'une ville liée (à venir), à titre de vice-président(e);

9- de nommer, à compter du 14 avril 2011, les membres suivants à la Commission conjointe sur le développement économique et urbain et l'habitation;

- M. Bernard Blanchet
- représentant d'une ville liée (à venir)
- Mme Marie Potvin
- M. Daniel Bélanger
- M. Aref Salem
- M. Étienne Brunet
- représentant d'une ville liée (à venir)

10- de désigner, parmi ceux-ci M. Bernard Blanchet à titre de président de cette commission ainsi qu'un représentant d'une ville liée (à venir), à titre de vice-président(e);

11- de nommer, à compter du 14 avril 2011, les membres suivants à la Commission conjointe sur les finances et l'administration;

- M. Sammy Forcillo
- M. Peter F. Trent
- M. Bertrand Ward
- Mme Andrée Hénault
- Mme Lili-Anne Tremblay
- M. François Robillard
- M. Robert Coutu

12- de désigner, parmi ceux-ci M. Sammy Forcillo à titre de président de cette commission ainsi que M. Peter F. Trent, à titre de vice-président;

13- de nommer, à compter du 14 avril 2011, les membres suivants à la Commission conjointe sur l'examen des contrats :

- M. Laurent Blanchard
- M. Patrick Martin
- M. Lionel Perez
- M. Ginette Marotte
- M. Daniel Bélanger
- Mme Lise Poulin
- Mme Dida Berku

14- de désigner, parmi ceux-ci, M. Laurent Blanchard à titre de président de cette commission ainsi que M. Patrick Martin à titre de vice-président;

15- de nommer, à compter du 14 avril 2011, les membres suivants à la Commission de la sécurité publique :

- M. Claude Trudel
- représentant d'une ville liée (à venir)
- M. Robert L. Zambito
- Mme Suzanne Clarke
- M. Jean-Marc Gibeau
- M. Réal Ménard
- représentant d'une ville liée (à venir)
- M. Frantz Benjamin

16- de désigner, parmi ceux-ci, M. Claude Trudel à titre de président de cette commission ainsi que M. Réal Ménard et un représentant d'une ville liée (à venir), à titre de vice-présidents.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

CG11 0134**Nominations à la Communauté métropolitaine de Montréal**

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

- 1- de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal :
 - M. Gérald Tremblay, président, conformément aux dispositions de l'article 14 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) ;
 - M. Michel Bissonnet ;
 - M. Alvaro Farinacci ;
 - M. Jean-Marc Gibeau ;
 - Mme Helen Fotopulos;
 - M. Pierre Gagnier;
 - M. Bill McMurchie (pour une durée d'un mois);
 - M. Christian G. Dubois
 - M. Edward Janiszweski (pour une durée d'un mois);
 - M. Richard Bélanger;
 - M. Frank Venneri.
- 2- de recommander, conformément aux dispositions de l'article 34 de la de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01), la nomination de messieurs Gérald Tremblay, Luis Miranda, Sammy Forcillo et Alan DeSousa à titre de membres du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

51.03

CG11 0135**Nominations à la Société de transport de Montréal**

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

- 1- de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal :
 - M. Marvin Rotrand;
 - M. Bernard Blanchet;
 - M. Dominic Perri;
 - Mme Monica Ricourt;
 - M. Francesco Miele;
 - M. John W. Meaney (pour une durée d'un mois);
- 2- de nommer les personnes suivantes représentant les membres usagers au conseil d'administration de la Société de transport de Montréal :
 - M. Michel Labrecque;
 - Mme Marie Turcotte.

- 3- de nommer Mme Claudia Lacroix-Perron, représentante des membres Jeunes au conseil d'administration de la Société de transport de Montréal;
- 4- de désigner, parmi les membres ci-haut mentionnés, M. Michel Labrecque à titre de président, et M. Marvin Rotrand à titre de vice-président de la Société de transport de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

51.04

CG11 0136

Retrait temporaire du président d'assemblée du conseil d'agglomération

Vu la résolution CM11 0212 du conseil municipal en date du 12 avril 2011;

Attendu qu'en aucun temps, le retrait temporaire de la fonction de président du conseil d'agglomération ne constitue un blâme à l'endroit de ce dernier;

Attendu que cette motion a pour objet de faire en sorte d'éviter aux élus de porter un jugement sur des faits non avérés;

Il est proposé par Mme Manon Barbe

appuyé par M. Michael Applebaum

Et résolu :

- 1- de prendre acte de la décision du président du conseil d'agglomération de se retirer temporairement de ses fonctions de président;
- 2- de souhaiter que les autorités compétentes fassent diligence afin que les événements qui ont donné lieu à la décision du président du conseil d'agglomération de se retirer temporairement de ses fonctions connaissent leur dénouement le plus rapidement possible.

Adopté à l'unanimité.

51.05

À 18 h 05, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

Claude Trudel
Président de l'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Gérald Tremblay
Maire